

Communiqué de presse

Paris, le 8 janvier 2018

L'expertise *Formation* de Coblence & Associés obtient la certification qualité Datadock

Coblence & Associés voit sa compétence *Formation* référencée dans l'outil Datadock devenu, depuis le 1^{er} janvier 2017, un préalable obligatoire à tout prise en charge par un financeur (OPCA, Fongecif...).

Depuis la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, l'exigence de qualité est renforcée à l'égard des organismes de formation.

Cette exigence s'est matérialisée par le fait que, pour être financée, toute formation doit désormais nécessairement être réalisée par un organisme de formation référencé dans son catalogue par le financeur (AGEFOS-PME, FONGECIF, OPCA,...) et qu'au préalable de cette inscription, l'organisme en question ait été référencé dans la base de données unique sur la formation professionnelle, [Datadock](#), sous l'angle de la qualité mis en place par les 21 financeurs.

En ce début d'année, Coblence & Associés obtient son référencement pour son expertise relative à la *Formation* dans Datadock. Ceci a vocation à permettre à chaque financeur d'inscrire le cabinet dans son catalogue de prestataires de formation.

Pour Ludovic Dorès, Managing partner du cabinet : « *le référencement de notre offre de formation dans Datadock nous permet, d'une part, de poursuivre notre activité de formateur qui se développe de manière croissante en parallèle de nos activités classiques et d'autre part, d'assurer à notre clientèle un positionnement très qualitatif sur cette compétence* ».

A propos de Coblence & Associés

Depuis plus de 30 ans, le cabinet propose à ses clientes, entreprises, entrepreneurs et dirigeants un panel de compétences complet et cohérent et une expertise reconnue et sur-mesure dans les principaux domaines du droit des affaires :

- Social
- Corporate
- Fiscalité
- Mandataires et dirigeants
- Restructurations / Entreprises en difficultés
- IP/IT & Communication
- Contrats & Distribution
- Immobilier & Construction
- Contentieux des affaires
- Pénal des affaires
- Patrimoine & transmission
- Formation

Julie Creuilly - Elliott & Markus
T : 01 53 41 41 84
j.creuilly@elliott-markus.com

Marie Deléage - Coblence & Associés
T : 01 53 67 24 24
md@coblence-avocat.com
www.coblence-avocat.com
